



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Aéroport de Castres et A69

Question au Gouvernement n° 1357

Texte de la question

AÉROPORT DE CASTRES ET A69

Mme la présidente . La parole est à M. Jean Terlier.

M. Jean Terlier . Monsieur le ministre des transports, ma question concerne le devenir de la ligne aérienne Castres-Paris et de l'aéroport de Castres-Mazamet.

Je vous remercie, ainsi que le gouvernement, car vous avez toujours œuvré pour le développement du sud du Tarn et l'arrivée de l'autoroute Castres-Toulouse.

En octobre 2026, après trente ans de combat, grâce à notre action collective – celle des élus locaux et des forces vives de ce département –, la ville de Castres sera enfin désenclavée avec la mise en circulation de l'A69. *(M. Jean-Paul Lecoq s'exclame.)*

Le désenclavement de Castres passe également par le soutien de l'État à la ligne aérienne Castres-Paris, à travers les lignes d'aménagement du territoire, dispositif qui permet de financer des aéroports comme ceux de Rodez, Brive, Aurillac ou Castres.

Or la délégation de service public permettant l'exploitation de cette ligne arrivera à son terme dans trois mois. Comme souvent, les autres financeurs – département, région, communauté d'agglomération – attendent l'engagement de l'État avant de confirmer leur propre participation.

L'attractivité et le désenclavement de la ville de Castres dépendent aussi du maintien de cette liaison aérienne avec Paris. Le devenir de cette ligne conditionne également celui de son aéroport, qui constitue un outil stratégique de défense pour notre pays, en lien avec le 8e régiment de parachutistes d'infanterie de marine de Castres.

Madame la ministre des armées le sait, des avions militaires comme l'A400M se posent à Castres et permettent le déploiement de ce régiment d'excellence qu'est le 8e RPIMa.

Le renouvellement du contrat d'exploitation de cette liaison aérienne, au mois de mai, est donc vital pour la ville de Castres. Je connais votre attachement au développement économique des territoires ruraux et ma question est simple : quel est l'avenir de la ligne aérienne Castres-Paris ? *(M. Bertrand Sorre applaudit.)*

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre des transports.

M. Philippe Tabarot, ministre des transports . J'ai défendu le dossier de l'A69 avec détermination depuis mon arrivée au ministère. Permettez-moi de saluer votre engagement, ainsi que celui de vos collègues parlementaires Philippe Bonnecarrère, Marie-Lise Housseau et Philippe Folliot, dans tous les moments difficiles

de ce projet que votre territoire attend depuis plus de trente ans.

Je fais tout pour qu'une telle situation ne se reproduise plus. C'est pourquoi le projet de loi-cadre relatif au développement des transports, qui sera examiné au Sénat à la mi-avril, prévoit que la raison impérieuse d'intérêt public majeur soit établie dès la déclaration d'utilité publique - plus de contentieux en plein chantier, plus de situations ubuesques comme celle de l'A69. Tout en maintenant des exigences environnementales, nous allons clarifier les règles. *(Mme Sandrine Rousseau s'exclame.)*

S'agissant de l'aéroport de Castres-Mazamet, je serai transparent : la délégation de service public arrive à son terme fin mai. Les nouvelles règles budgétaires issues de la loi de finances pour 2024 limitent désormais la participation de l'État au financement de ce type de liaisons. Néanmoins, d'ici la livraison du chantier de l'autoroute, j'ai demandé à mes services de réfléchir à des pistes d'accompagnement.

Quoi qu'il en soit, l'aéroport ne fermera pas.

Mme Sandrine Rousseau . C'est sûr, ça serait dommage !

M. Philippe Tabarot, ministre . Il pourra continuer à accueillir l'aviation d'affaires et – surtout – l'activité militaire dont nous connaissons l'importance stratégique.

Il appartient aux collectivités locales de parvenir à un accord pour financer les travaux de sécurité nécessaires au maintien du trafic commercial. Je sais pouvoir compter sur vous pour fédérer les collectivités autour d'une vision partagée. L'État restera à vos côtés pour accompagner l'avenir de l'aéroport de Castres-Mazamet. Vous pouvez compter sur notre soutien et sur l'engagement du gouvernement. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe DR.)*

Mme Sandrine Rousseau . Pas pour l'écologie !

Données clés

Auteur : [M. Jean Terlier](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1357

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 février 2026